

Séance ordinaire du 8 décembre 2020

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi huit décembre deux mille vingt à neuf heures vingt-cinq, par visioconférence.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Clément Genest et Janet Jones, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier (partiellement) et du vice-président Guy Dumoulin.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable, Gaétan Drouin, directeur général adjoint – services de proximité (partiellement), Matthieu Boivin, directeur du Bureau de la mairie, Vanessa Gosselin, attachée politique du Bureau de la mairie (partiellement), Félix Masson, directeur adjoint du cabinet et responsable des relations médias (partiellement), et Marlyne Turgeon, greffière.

CE-2020-11-96

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 8 décembre 2020.

CE-2020-11-97

Besoin de main-d'œuvre à la Direction des affaires juridiques et du secrétariat corporatif

[Document d'aide à la décision GCH-2020-086](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser les mouvements de main-d'œuvre à la Direction des affaires juridiques et du secrétariat corporatif, tels qu'ils sont précisés en annexe à la fiche de prise de décision GCH-2020-086.

CE-2020-11-98

Adoption du budget pour l'exercice financier 2021

[Document d'aide à la décision DG-2020-014](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter un budget de 315 700 000 \$ pour l'exercice financier 2021, tel qu'il est détaillé en annexe à la fiche de prise de décision DG-2020-014.

CE-2020-11-99

Dépôt du registre de déclaration de don, marque d'hospitalité ou autre avantage des membres du conseil de la Ville de Lévis, d'une valeur excédant 200 \$

[Document d'aide à la décision GRE-2020-040](#)

Le registre de déclaration de don, marque d'hospitalité ou autre avantage des membres du conseil de la Ville de Lévis, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision GRE-2020-040, est déposé, à titre d'information.

Il est résolu de déposer ce registre à une prochaine séance du conseil de la Ville.

Le président du comité exécutif quitte son siège et la séance est alors présidée par le vice-président.

CE-2020-12-00

Financement de la dépense relative au projet de réaménagement du parc Jean-Dumets (secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision GEN-2020-109](#)

Il est résolu de financer la dépense relative au projet de réaménagement du parc Jean-Dumets (secteur Saint-Nicolas), incluant un nouveau bâtiment et un jeu d'eau, au montant maximal de 315 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2017-16-61.

CE-2020-12-01

Aide financière à Convergence action bénévole

[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2020-027](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière non récurrente de 10 000 \$ à Convergence action bénévole, selon les modalités prévues en annexe de la fiche de prise de décision DVC-DSC-2020-027, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2020-12-02

Financement de la dépense relative à la participation financière de la Ville à la rénovation de la piscine du Cégep Lévis-Lauzon

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2020-022](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de financer la dépense relative à la participation financière de la Ville à la rénovation de la piscine du Cégep Lévis-Lauzon au montant maximal de 300 000 \$, à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté et de procéder au versement de cette aide avant la fin de l'année 2020.

CE-2020-12-03

Dépôt du procès-verbal de la réunion du comité des finances tenue le 25 septembre 2020

Document d'aide à la décision DSA-2020-038

Le procès-verbal de la réunion du comité des finances tenue le 25 septembre 2020, est déposé, à titre d'information.

CE-2020-12-04

Dépôt de la liste des déboursés pour la période du 20 août au 8 octobre 2020

[Document d'aide à la décision DSA-2020-039](#)

La liste des déboursés pour la période du 20 août au 8 octobre 2020, est déposé, à titre d'information.

CE-2020-12-05

Dépôt de la liste des amendements budgétaires numéros 148 à 202, traités entre le 20 août et le 8 octobre 2020

[Document d'aide à la décision DSA-2020-040](#)

La liste des amendements budgétaires numéros 148 à 202, traités entre le 20 août et le 8 octobre 2020, est déposée, à titre d'information.

CE-2020-12-06

Règlement sur le coût des permis, des licences et de la tarification pour les biens et les services offerts par la Ville

[Document d'aide à la décision DSA-2020-041](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement sur le coût des permis, des licences et de la tarification pour les biens et les services offerts par la Ville, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DSA-2020041. Ce règlement a pour objet de mettre à jour la tarification

applicable pour l'ensemble des services offerts par la Ville.

CE-2020-12-07

Règlement sur l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier de 2021

[Document d'aide à la décision DSA-2020-042](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement sur l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier de 2021, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DSA-2020-042. Ce règlement a pour objet :

- d'imposer la taxe foncière générale et de fixer les taux de celle-ci en fonction des six catégories d'immeubles et d'imposer des taxes foncières spéciales pour financer les dépenses relatives à certaines dettes des ex-municipalités et les sommes que la Ville doit verser au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation relativement à une convention ou une entente conclue conformément à la *Loi sur la Société québécoise d'assainissement des eaux*, telle qu'elle se lisait le 30 juin 2011;
 - d'exiger des compensations pour certains services municipaux;
 - d'exiger des compensations pour les services municipaux dont bénéficient certains immeubles exempts de taxes;
 - de prévoir les modalités de paiement des taxes et des compensations.
-

CE-2020-12-08

Dépôt du procès-verbal de la réunion du comité des finances du 16 octobre 2020

Document d'aide à la décision DSA-2020-044

Le procès-verbal de la réunion du comité des finances tenue le 16 octobre 2020, est déposé, à titre d'information.

CE-2020-12-09

Dépôt des listes des virements de fonds et des crédits budgétaires additionnels, traités entre le 12 octobre et le 13 novembre 2020

[Document d'aide à la décision DSA-2020-045](#)

Les listes des virements de fonds et des crédits budgétaires additionnels, traités entre le 12 octobre et le 13 novembre 2020, sont déposés, à titre d'information.

CE-2020-12-10

Rapport sur la consultation écrite, adoption du Second projet de règlement RV-2020-20-69 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout du groupe d'usages I3 Industrie avec contrainte dans la zone I2710 (rue Archimède, secteur Lévis)) et maintien de la procédure référendaire

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-125](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- de prendre acte du rapport sur la consultation écrite à l'égard du Projet de règlement RV-2020-20-69 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement décrétée par le conseil de la Ville conformément à l'*Arrêté 2020-074 du ministre de la Santé et des Services sociaux daté du 2 octobre 2020*, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2020-125;
- d'adopter le Second projet de règlement RV-2020-20-69 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2020-06-76;
- de décréter que la procédure référendaire, à l'égard de ce second projet de règlement, est maintenue conformément à l'*Arrêté numéro 2020-033 de la ministre de la Santé et des Services sociaux daté du 7 mai 2020*;
- de décréter que la procédure référendaire, lorsqu'une telle exigence est prévue à la loi, d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public à cet effet, doit s'effectuer par la transmission de demandes écrites à l'adresse de courriel établie à cette fin par la Ville et mentionnée à l'avis public.

CE-2020-12-11

Rapport sur la consultation écrite, adoption du Second projet de règlement RV-2020-20-70 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (création de la zone H0242 à même une partie de la zone H0241 (rue de l'Estran, secteur Saint-Nicolas)) et maintien de la procédure référendaire

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-146](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- de prendre acte du rapport sur la consultation écrite à l'égard du Projet de règlement RV-2020-20-70 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, décrétée par le conseil de la Ville conformément à l'*Arrêté 2020-074 du ministre de la Santé et des Services sociaux daté du 2 octobre 2020*, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2020-146;
- d'adopter le Second projet de règlement RV-2020-20-70 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au projet de règlement adopté par la résolution CV-2020-06-77;
- de décréter que la procédure référendaire, à l'égard de ce second projet de règlement, est maintenue conformément à l'*Arrêté numéro 2020-033 de la ministre de la Santé et des Services sociaux daté du 7 mai 2020*;
- de décréter que la procédure référendaire, lorsqu'une telle exigence est prévue à la loi, d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public à cet effet, doit s'effectuer par transmission de demandes écrites à l'adresse de courriel établie à cette fin par la Ville et mentionnée

à l'avis public.

CE-2020-12-12

Demande de modification au Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout de l'usage H10 habitation multifamiliale isolée dans la zone C1601, avenue Taniata, secteur Saint-Jean-Chrysostome)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-150](#)

Il est résolu de refuser la demande de modification au Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement visant à permettre l'ajout de l'usage H10 habitation multifamiliale isolée dans la zone C1601 localisée sur l'avenue Taniata dans le secteur Saint-Jean-Chrysostome, et ce, pour les principaux motifs suivants :

- la demande ne répond pas aux intentions du schéma d'aménagement compte tenu que la zone C1601 est située dans l'affectation artère commerciale et que les usages résidentiels n'y sont pas favorisés ;
 - ce secteur possède une localisation stratégique pour un accueillir un projet commercial ;
 - plusieurs espaces à vocation résidentielle sont déjà disponibles sur le territoire de la Ville pour accueillir le projet déposé.
-

CE-2020-12-13

Contrat de prêt à usage à intervenir avec Le patro de Lévis inc. et aide financière à cet organisme

[Document d'aide à la décision DEV-2020-072](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- de conclure le contrat de prêt à usage à intervenir avec Le patro de Lévis inc., tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2020-072, concernant le prêt à titre gratuit à cet organisme des terrains identifiés au contrat, afin qu'il en use et les exploite à des fins de stationnements publics dans le secteur de la Traverse, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à ce contrat et à la présente résolution;
 - d'accorder à Le patro de Lévis inc. une aide financière équivalente au montant des taxes foncières et des compensations relatives aux immeubles identifiés à ce contrat de prêt à usage, laquelle est présentement estimée à 54 167 \$, et ce, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne et de décréter que ce montant est approximatif et que les valeurs imposables réelles et les taux fonciers applicables seront utilisés, afin d'établir le réel montant pour cette aide financière, de sorte que le montant de l'aide financière sera ajusté en conséquence.
-

CE-2020-12-14**Entente de visibilité pour le *Festivent de Lévis 2021* à intervenir avec Festivent inc.**

[Document d'aide à la décision DEV-2020-127](#)

Il est résolu de conclure l'entente de visibilité pour le *Festivent de Lévis 2021* à intervenir avec Festivent inc., telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2020-127, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à cette entente et à la présente résolution.

CE-2020-12-15**Remise partielle d'un acompte à 9406-9853 Québec inc.**

[Document d'aide à la décision DEV-2020-128](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser la remise partielle à 9406-9853 Québec inc. de son acompte au montant de 38 000 \$, lequel acompte avait été remis à la Ville à l'appui de l'offre d'achat acceptée par la résolution CV-2019-09-00 « Vente du lot 5 918 111 du cadastre du Québec à 9406-9853 Québec inc. (terrain situé sur le chemin Industriel, secteur Saint-Nicolas), affectation du fruit de la vente et confirmation relative à l'utilisation de ce lot » et abrogée ensuite par la résolution CV-2020-06-62 « Vente du lot 5 918 111 du cadastre du Québec à intervenir avec 9247-8387 Québec inc. (chemin Industriel, parc industriel de Bernières, secteur Saint-Nicolas), affectation du fruit de la vente, confirmation relative à l'utilisation de ce lot et abrogation de la résolution CV-2019-09-00 « Vente du lot 5 918 111 du cadastre du Québec à 9406-9853 Québec inc. (terrain situé sur le chemin Industriel, secteur Saint-Nicolas), affectation du fruit de la vente et confirmation relative à l'utilisation de ce lot » ».

CE-2020-12-16**Aide financière à Créations hit the floor**

[Document d'aide à la décision DEV-2020-138](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder une aide financière de 30 000 \$ à Créations hit the floor pour son projet *Hit The Floor en Famille – 2^e édition*, le tout conformément à la *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie*.

CE-2020-12-17**Aide financière au Pôle maritime du Saint-Laurent pour son projet de mobilisation des chantiers maritimes du Québec**

[Document d'aide à la décision DEV-2020-142](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder une aide financière de 25 000 \$ à Pôle maritime du Saint-Laurent pour son projet de mobilisation des chantiers maritimes du Québec, le tout conformément à la *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie*.

Le président du comité exécutif reprend son siège.

CE-2020-12-18

Renonciation à certaines obligations et à une clause résolutoire prévues à des contrats de vente notariés

[Document d'aide à la décision BP-2020-021](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de renoncer définitivement aux obligations et droits de résolution prévus aux clauses 10.1.4 à 10.1.8 et 10.2 des actes de vente publiés au Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Lévis, sous les numéros 21 468 198 et 21 890 828, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, les frais relatifs à tout document ou toute transaction à être assumés par le propriétaire du lot 5 143 921 du cadastre du Québec ou le futur acheteur de ce lot.

CE-2020-12-19

Approbation du plan de cadastre pour l'ouverture des rues Maurice-Boutin, Paul-Gilbert et Gilberte-Bélanger (secteur Charny), entente relative à des travaux municipaux à intervenir avec Groupe Dallaire inc., acquisition des lots 6 284 190 et autres du cadastre du Québec, des servitudes requises sur les lots 6 284 097 et autres de ce cadastre, acquisition des lots 6 284 208 et autres de ce cadastre à des fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels, financement afférent, confirmation relative à l'utilisation de lots et engagement auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

[Document d'aide à la décision BP-2020-022](#)

Il est résolu :

- d'approuver le plan de cadastre pour l'ouverture des rues Maurice-Boutin, Paul-Gilbert et Gilberte-Bélanger (secteur Charny), entente relative à des travaux municipaux à intervenir avec Groupe Dallaire inc., acquisition des lots 6 284 191, 6 284 190, 6 284 195, 6 284 196, 6 284 208, 6 284 211, 6 284 214, et 6 284 215 du cadastre du Québec, des servitudes requises sur les lots 6 284 097, 6 284 104, 6 284 105, 6 284 106, 6 284 107, 6 284 108, 6 284 197 et 6 284 209 de ce cadastre, acquisition des lots 6 284 208, 6 284 211, 6 284 214 et 6 284 215 de ce cadastre à des fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels, tel que montré sur le plan préparé par monsieur Daniel Ayotte, arpenteur-géomètre, sous le numéro 15 103 de ses minutes;
- de conclure l'entente à intervenir avec Groupe Dallaire inc. pour la réalisation de travaux municipaux sur les rues Maurice-Boutin, Paul-Gilbert et Gilberte-Bélanger (secteur Charny), telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision BP-2020-022, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à cette entente et à la présente résolution;
- de financer la dépense relative aux travaux municipaux de surdimensionnement et en front du lot 6 284 208 de ce cadastre au montant maximal de 183 200 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2019-19-05;

- d'accepter l'engagement de Groupe Dallaire inc. de céder les lots 6 284 208, 6 284 211, 6 284 214 et 6 284 215 de ce cadastre et de verser une somme d'argent, à titre de contribution pour fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels, relative à l'opération cadastrale faisant l'objet du plan préparé par monsieur Daniel Ayotte, arpenteur-géomètre, sous le numéro 15 103 de ses minutes.

Sous réserve de la confirmation du Bureau de projets, à l'effet que la réception provisoire des travaux municipaux prévus à l'entente faisant l'objet de cette fiche de prise de décision à intervenir avec Groupe Dallaire inc. a été acceptée par la Ville, il est également résolu :

- d'acquérir à titre gratuit les lots 6 284 191 et 6 284 195 de ce cadastre, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Groupe Dallaire inc. et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution et de décréter l'ouverture de ces rues sur ces lots, conditionnellement à leurs acquisitions;
- d'acquérir à titre gratuit les lots 6284 208, 6 284 211, 6 284 214 et 6 284 215 de ce cadastre, à des fins de parc, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Groupe Dallaire inc. et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution et de décréter que ces lots sont affectés à l'utilité publique, conditionnellement à leurs acquisitions;
- d'acquérir à titre gratuit les lots 6 284 190 et 6 284 196 de ce cadastre, à des fins de bassin de rétention et poste de pompage, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Groupe Dallaire inc. et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution et de décréter que ces lots sont affectés à l'utilité publique, conditionnellement à leurs acquisitions;
- d'acquérir à titre gratuit une servitude temporaire pour des cercles de virage sur les lots 6 284 097, 6 284 104, 6 284 197 et 6 284 209 de ce cadastre, en faveur des lots 6 284 191 et 6 284 1915 de ce cadastre, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Groupe Dallaire inc. et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner pleine effet à la présente résolution;
- d'acquérir à titre gratuit une servitude d'égouts et d'aqueduc sur les lots 6 284 105, 6 284 106, 6 284 107, 6 284 108, 6 284 197 et 6 284 209 de ce cadastre, en faveur du lot 6 284 191 de ce cadastre, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Groupe Dallaire inc. et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution;
- d'acquérir à titre gratuit une servitude de passage sur le lot 6 284 209 de ce cadastre, en faveur du lot 6 284 196 de ce cadastre, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Groupe Dallaire inc. et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document à requis pour donner plein effet à la présente résolution;
- d'acquérir à titre gratuit une servitude temporaire de passage sur le lot 6 284 197 de ce cadastre, en faveur du lot 6 284 191 de ce cadastre, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Groupe Dallaire inc. et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution;

- d'acquérir à titre gratuit une servitude de non-construction sur les lots 6 284 105, 6 284 106, 6 284 107 et 6 284 108 de ce cadastre, en faveur des lots 6 284 195 et 6 284 197 de ce cadastre, les frais relatifs à cette transaction à être assumés Groupe Dallaire inc. et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Il est enfin résolu de s'engager auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques à entretenir les ouvrages de gestion des eaux pluviales prévues au projet de développement, soit l'unité de traitement des huiles et des sédiments et les bassins de rétention qui seront aménagés sur les lots 6 284 190 et 6 284 196 de ce cadastre et à tenir un registre d'exploitation et d'entretien de ces ouvrages.

CE-2020-12-20

Attribution du contrat pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour la réfection d'un tronçon du chemin des Îles (secteur Lévis) [Document d'aide à la décision APP-2020-170](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour la réfection d'un tronçon du chemin des Îles (secteur Lévis) (appel d'offres 2020-55-100), à Groupe conseil CHG inc., pour une dépense estimée à 112 415 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2020-12-21

Modification du contrat pour travaux de pavage, resurfaçage, réfection de bordures et trottoirs 2019 [Document d'aide à la décision APP-2020-189](#)

Il est résolu de modifier le contrat pour travaux de pavage, resurfaçage, réfection de bordures et trottoirs 2019, lots A et B (appel d'offres 2019-50-09), attribué par la résolution CE-2019-07-24, au montant de 426 200 \$, avant TPS et TVQ, étant donné que cette modification constitue un accessoire au contrat accordé et qu'elle ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs contenus en annexe à la fiche de prise de décision APP-2020-189.

CE-2020-12-22

Modification du contrat pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour la réalisation des plans et devis et de la surveillance de chantier du projet de réfection des rues J.-A.-Vallée, Saint-Georges et Daigle (secteur Lévis) [Document d'aide à la décision APP-2020-190](#)

Il est résolu de modifier le contrat pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour la réalisation des plans et devis et de la surveillance de chantier du projet de réfection des rues J.-A.-Vallée, Saint-Georges et Daigle (secteur Lévis) (appel d'offres 2018-55-25), attribué par la résolution CE-2018-05-67, au montant de 48 314 \$ avant TPS et TVQ, étant donné que cette modification constitue un accessoire au contrat accordé et qu'elle ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs contenus en annexe à la fiche de prise de décision APP-2020-190.

CE-2020-12-23**Abrogation de la résolution CE-2020-10-09 « Modification du contrat relatif à la réalisation de travaux de pavage, de resurfaçage et de réfection de bordures et trottoirs » et modification du contrat pour les travaux de pavage, de resurfaçage, de réfection de bordures et de trottoirs**

[Document d'aide à la décision APP-2020-191](#)

Il est résolu d'abroger la résolution CE-2020-10-09 « Modification du contrat relatif à la réalisation de travaux de pavage, de resurfaçage et de réfection de bordures et trottoirs ».

Il est également résolu de modifier le contrat pour les travaux de pavage, de resurfaçage, de réfection de bordures et de trottoirs (appel d'offres 2020-50-07), attribué par la résolution CE-2020-05-29, au montant de 560 000 \$, avant TPS et TVQ, à Construction B.M.L., division de Sintra inc., étant donné que cette modification constitue un accessoire au contrat accordé et qu'elle ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs contenus en annexe à la fiche de prise de décision APP-2020-191.

CE-2020-12-24**Modification de servitudes existantes établies sur le lot 2 696 844 du cadastre du Québec (rue Pierre-Beaumont, secteur Saint-Jean-Chrysostome)**

[Document d'aide à la décision APP-GI-2020-050](#)

Il est résolu de procéder à la modification des servitudes réelles et perpétuelles d'aqueduc établies aux actes notariés publiés au Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Lévis, sous les numéros 139 340 et 149 401, uniquement à l'égard du lot 2 696 844 du cadastre du Québec, et ce, de façon à ce que la nature de ces servitudes soit définie comme étant des servitudes réelles et perpétuelles d'aqueduc et d'égouts et que l'assiette de ces servitudes corresponde pour ce lot à une superficie de 150,1 mètres carrés, telle que présentée à la description technique préparée par monsieur François Harvey, arpenteur-géomètre, le 30 septembre 2020, sous le numéro 6339 de ses minutes, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision APP-GI-2020-050, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par le propriétaire du lot 2 696 844 du cadastre du Québec et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2020-12-25**Vente du lot 6 273 152 du cadastre du Québec (rue de la Voilerie, secteur Saint-Nicolas), confirmation relative à l'utilisation de ce lot et affectation du fruit de la vente**

[Document d'aide à la décision APP-GI-2020-052](#)

Il est résolu d'accepter l'offre d'achat du lot 6 273 152 du cadastre du Québec, par les propriétaires du lot 1 963 351 de ce cadastre, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision APP-GI-2020-052, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par les acheteurs et subsidiairement, confirmer que ce lot n'est plus affecté à l'utilité publique et

d'affecter le produit de la vente de ce lot à la réserve pour fins de développement du territoire.

CE-2020-12-26

Acquisition de servitudes sur une partie des lots 2 061 619 et 2 061 621 du cadastre du Québec (rue Roberge, secteur Pintendre)

[Document d'aide à la décision APP-GI-2020-055](#)

Il est résolu :

- d'acquérir à titre gratuit, une servitude réelle et perpétuelle d'égout pluviale sur une partie du lot 2 061 619 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 8 mètres carrés, telle qu'elle est présentée en annexe à la fiche de prise de décision APP-GI-2020-055, en faveur du lot 2 295 734 de ce cadastre, les frais relatifs à la transaction à être assumés par la Ville, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution;
 - d'acquérir à titre gratuit, une servitude réelle et perpétuelle d'égout pluviale sur une partie du lot 2 061 621 de ce cadastre, d'une superficie approximative de 22 mètres carrés, telle qu'elle est présentée en annexe à cette fiche de prise de décision, en faveur du lot 2 295 734 de ce cadastre, les frais relatifs à la transaction à être assumés par la Ville, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.
-

CE-2020-12-27

Cession d'une servitude de distribution d'énergie électrique et de télécommunication sur une partie des lots 6 394 723 et autres du cadastre du Québec (chemin des Forts, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision APP-GI-2020-057](#)

Il est résolu de céder à titre gratuit, une servitude réelle et perpétuelle pour les lignes électriques et de télécommunications en faveur d'Hydro-Québec et de Bell Canada sur une partie des lots 6 394 725, 6 394 729, 6 394 726, 2 660 384 et 6 394 727 du cadastre du Québec, telle qu'elle est présentée au plan annexé à la fiche de prise de décision APP-GI-2020-057, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Gestion immobilière CSB inc. et d'autoriser le maire et la greffière à signer l'acte de servitude, tel qu'il est annexé à cette fiche de prise de décision, et tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2020-12-28

Vente d'une partie du lot 2 159 261 du cadastre du Québec et acquisition d'une servitude d'aqueduc et d'égouts sur cette partie de lot (rue l'Abbé-Ruel, secteur Saint-Romuald), confirmation relative à l'utilisation d'une partie de lot et affectation du fruit de la vente

[Document d'aide à la décision APP-GI-2020-060](#)

Il est réolu d'accepter l'offre d'achat d'une partie du lot 2 159 261 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 215 mètres carrés, prévoyant l'établissement, à titre gratuit, d'une servitude réelle et perpétuelle d'aqueduc et

d'égouts sur cette partie de lot, en faveur du lot 2 156 336 de ce cadastre, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision APP-GI-2020-060, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par l'acquéreur, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, de décréter que cette partie de lot cédée n'est plus affectée à l'utilité publique, et d'affecter le produit net de cette vente à la réserve financière pour le développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique.

CE-2020-12-29

Ratification de l'entente de prêt de services intervenue avec le Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches et la Ville de Lévis

[Document d'aide à la décision GCH-2020-085-R-1](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de ratifier l'entente de prêt de services intervenue avec le Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision GCH-2020-085-R-1.

CE-2020-12-30

Demande d'aide financière au Fonds franco-québécois pour la coopération décentralisée

[Document d'aide à la décision DEV-2020-146](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser le dépôt d'une demande d'aide financière au Fonds franco-québécois pour la coopération décentralisée dans le cadre de l'appel à projets en cours, de mandater la Direction du développement économique et de la promotion pour élaborer et déposer un projet et de désigner le directeur de la direction du Développement économique et de la promotion, ou son représentant désigné, à titre de représentant de la Ville et de l'autoriser à signer tout document donnant plein effet à la présente résolution.

CE-2020-12-31

Affectation temporaire d'une contremaîtresse aux travaux publics de la Direction des infrastructures

[Document d'aide à la décision GCH-2020-094](#)

Il est résolu d'affecter temporairement madame Jennifer Côté-Desjardins au poste cadre de contremaîtresse aux travaux publics de la Direction des infrastructures, classe 3, échelon 1, et d'autoriser le maire et la greffière à signer la lettre d'entente à intervenir entre les parties et tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2020-12-32

Approbation de l'évaluation de rendement insatisfaisant liée à l'exécution du contrat pour la levée et transport des conteneurs de déchets de type roll-off

[Document d'aide à la décision APP-2020-153](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'approuver l'évaluation de rendement insatisfaisant liée à l'exécution du contrat pour la levée et transport des conteneurs de déchets de type roll-off (appel d'offres 2015-50-107), intervenu avec Sani-terre environnement inc.

CE-2020-12-33

Modification de la résolution CE-2020-11-82 « Entente pour la réfection d'une conduite d'égout sanitaire sur la route des Rivières et la construction d'une nouvelle entrée de services à intervenir avec La maison d'affinage Bergeron inc. et financement afférent »

[Document d'aide à la décision GEN-2020-118](#)

Il est résolu de modifier la résolution CE-2020-11-82 « Entente pour la réfection d'une conduite d'égout sanitaire sur la route des Rivières et la construction d'une nouvelle entrée de services à intervenir avec La maison d'affinage Bergeron inc. et financement afférent » par le remplacement du texte de cette résolution par le suivant :

« Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'entente à intervenir avec la Maison d'Affinage Bergeron inc., concernant la répartition des coûts liés à l'exécution de travaux municipaux de réfection d'une conduite d'égout sanitaire et de construction d'un nouveau branchement sanitaire public, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision GEN-2020-111 et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Il est également résolu de financer la dépense relative à ces travaux au montant de 204 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2019-19-04, et de décréter les travaux. ».

CE-2020-12-34

Levée de la séance

La séance est levée à 12 h 59.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
